

— de la ministre responsable de la Condition féminine à monsieur Jean-François Roberge, membre du Conseil exécutif, du 23 au 30 décembre 2019;

— de la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal à monsieur François Bonnardel, membre du Conseil exécutif, du 26 décembre 2019 au 2 janvier 2020;

— de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants à madame Danielle McCann, membre du Conseil exécutif, du 26 décembre 2019 au 13 janvier 2020;

— du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à monsieur François Bonnardel, membre du Conseil exécutif, du 29 décembre 2019 au 6 janvier 2020;

— de la ministre de la Culture et des Communications à monsieur Jean-François Roberge, membre du Conseil exécutif, du 30 décembre 2019 au 14 janvier 2020;

— de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie à monsieur Jean Boulet, membre du Conseil exécutif, du 1^{er} au 9 janvier 2020;

— du ministre des Finances à monsieur Éric Caire, membre du Conseil exécutif, du 2 au 6 janvier 2020;

— du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles à monsieur Pierre Dufour, membre du Conseil exécutif, du 2 au 9 janvier 2020;

— du ministre de l'Économie et de l'Innovation à madame Marie-Eve Proulx, membre du Conseil exécutif, du 3 au 6 janvier 2020;

— du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministre responsable de la Langue française et ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire à monsieur Jean Boulet, membre du Conseil exécutif, du 6 au 13 janvier 2020;

— de la ministre responsable des Affaires autochtones à monsieur Benoit Charette, membre du Conseil exécutif, du 2 au 25 janvier 2020.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71756

Gouvernement du Québec

Décret 1245-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de madame Brigitte Pelletier comme sous-ministre du ministère de la Sécurité publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Brigitte Pelletier, sous-ministre du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère de la Sécurité publique, aux mêmes conditions et traitement annuel à compter du 3 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Brigitte Pelletier comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71757

Gouvernement du Québec

Décret 1246-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de madame Carole Arav comme sous-ministre du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Carole Arav, secrétaire associée du Conseil du trésor, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administratrice d'État I, au traitement annuel de 226 899 \$ à compter du 3 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Carole Arav comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71758